

AU CONFLUENT DE L'ÉCRIT ET DE L'ORAL

Marc Derycke

Nous l'affirmons sans cesse : qui parle et lit véritablement sa langue maternelle est bilingue. Ce qui explique qu'on puisse aider un Portugais à apprendre lire le français en parlant avec lui, en portugais, de l'écrit français... un sourd, en utilisant le langage des signes... un marinier... Marc DERYCKE, formateur chargé d'un stage avec des mariniers illettrés montre, à travers l'analyse des caractéristiques de l'oral de ses stagiaires, quelles difficultés on rencontre quand on a l'intention d' "alphabétiser" un tel public, c'est-à-dire de fonder l'apprentissage de la lecture sur l'inculcation d'un système de correspondance entre l'écrit et leur oral.

Seule la lecturisation est envisageable... sans pour cela nier les difficultés que rappelle Marc DERYCKE et qui tiennent aux habitudes acquises par des adultes non-lecteurs.

Le texte qui suit élabore une réflexion théorique à propos de quelques problèmes rencontrés au cours d'un stage tenu dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme. Ceux-ci m'ont contraint à caractériser à grands traits la spécificité de la langue orale - celle des "illettrés" - dans son opposition à la langue écrite, celle qu'avalisé précisément le formateur. Les remarques qui suivent, tout insuffisantes qu'elles soient à défaut d'une description linguistique rigoureuse et exhaustive, devraient cependant conduire à suspecter l'évidence de nos certitudes et tout d'abord l'autorité sans partage de nos normes linguistiques. Il apparaîtra dès lors que la langue de l' "illettré" (son **idiolecte**) ne peut être déclarée déviante, voire "déstructurée" qu'une fois rapportée aux caractéristiques propres de la langue orale pratiquée dans son milieu, langue vernaculaire ou **sociolecte** à l'égard duquel celle de l'écrit prend figure de langue étrangère. Elle devient justiciable ainsi de procédures d'apprentissage adaptées au nombre desquelles il convient de réserver à la lecture une place centrale puisque, activité se suffisant du décodage, elle se rend plus accessible et demeure en deçà de la maîtrise complète de l'encodage.

I. BATELLERIE ET ILLETTRISME

Le marinier a un métier. Son savoir-faire, comme celui des compagnons, s'est transmis de générations en générations ; mais depuis le milieu du XIX^e siècle sa vie s'est transformée, une communauté s'est créée autour de ce qu'il faut bien appeler une culture et non plus seulement une technique. À partir de cette époque en effet, des transformations technologiques et économiques nécessitent la présence de la famille du marinier à bord de la péniche. Dès lors, la famille autrefois sédentaire, mènera une nouvelle existence de nomade et, modifiant les anciennes coutumes, façonnera de nouveaux usages. Dans le petit peuple des eaux, peuple d' "à bord", tous sont nés sur le bateau, ils y ont tout appris. Ils ont parcouru les rivières et les canaux de France non le doigt sur un atlas, à l'école, mais en navigant. Ils ont aidé leurs parents à de menus travaux dès leur plus jeune âge et ceux-ci leur ont inculqué le code non-écrit qui règle la collectivité vagabonde. Tous ont appris à vivre, à déchiffrer le livre de la nature et de leur corporation en sauvageons sans la médiation scolaire et, pour beaucoup, sans la médiation de l'écrit. C'est pourquoi, les qualifier d'analphabètes et d'incultes est faire bien peu de cas du trésor de connaissances empiriques, de règles de vie, que possèdent ces hommes : rassemblés par un savoir-faire, une technique, ils forment néanmoins une communauté dont la culture discrète s'apparente à celle des peuples organisés autour de la parole vive, celle de l'oral. Aussi est-il préférable de parler de groupes non-lecturisés, à cette précision près que la lecturisation et l'accès à l'écriture ne se réduisent pas à l'acquisition d'un savoir-faire supplémentaire qui s'ajouterait aux autres. En fait, substituer l'écrit à l'oral

mène à une transformation du support de communication qui structure cette communauté et à une remise en cause profonde des individus qui s'insèrent dans ce processus, cette remise en cause atteint la collectivité dans sa fibre, comme en témoigne sa méfiance historique : ainsi le "vieux" B. a refusé sa vie durant de mettre les pieds dans un bureau - tâche réservée à sa femme - au point que la médaille d'or du travail dut lui être remise à domicile sur "son" bateau.

Ville batelière, Conflans Sainte-Honorine se devait d'être sensible au problème de l'illettrisme et, depuis de nombreuses années, ici ou là, des projets s'ébauchaient, chez les Assistantes Sociales de la Batellerie, à la Mairie, ailleurs aussi (l'Association des Femmes Françaises) et même au sein de certaines familles de marinières. Le Bureau d'Aide Sociale de la Mairie, avec le soutien de l'AFL, a su préciser les contours de ce projet et lui donner réalité grâce au concours de financements diversifiés (Mairie, Ministère des Affaires Sociales, Groupe Permanent de Lutte Contre l'Illettrisme). Un stage gratuit, "*Lecture et écriture pour tous*", a été ouvert dont j'ai été chargé en qualité de formateur; ce stage est destiné en priorité aux sédentaires, 3x3 heures par semaine. Il se poursuit actuellement et une collaboration est envisagée avec les Assistantes Sociales de la Batellerie ; il se déroule dans des locaux scolaires pour avoir accès aux ordinateurs (logiciel ELMO 0). À ce jour, ce stage a concerné 25 personnes au moins qui s'y sont engagées, soit verbalement, soit pratiquement, dont 15 anciens bateliers, 4 navigants, 6 non-bateliers, parmi ces derniers un non-francophone et deux jeunes de la "deuxième génération."

II. LE PARLER BATELIER

1. Un grain de sable, le grain de la voix.

Mon passage de la méthode alphabétique à la lecturisation s'est fait progressivement par à-coups dogmatiques puis ajustements, ces errances pédagogiques m'ont permis de maîtriser la méthode, elles ont aussi révélé des phénomènes linguistiques qui m'ont sidéré ; elles aideront à mieux cerner les spécificités d'un public d'adultes non-lecturisés.

Ces phénomènes se sont essentiellement manifestés dans le passage de l'oral à l'écrit, entourloupe éclairante de la dictée, et donc du déchiffrement.

Tout d'abord, j'avais fait confectionner à l'usage des débutants des fiches comportant le mot associé à son image, parmi celles-ci : **bague, vide, acheter**. Pendant leur ouvrage, j'entendis les stagiaires parler du "bac", attentif aux activités des autres, j'en déduisis qu'il s'agissait du bac pour piétons en amont de Conflans... Disaient-ils ensuite qu'un bateau était "vite", je le pensais rapide, comme cela s'entend dans le vocabulaire sportif ; ou encore tel objet était-il "à jeter"... pas de méprise possible sur le mot, mais de quel objet s'agissait-il ? Une personne plus instruite écrivait spontanément "bac", "vite", mais surprise et méprise, il s'agissait de mes fiches **bague, vide et acheter**. Sachant par la suite que la "bac" présentait une particularité graphique, cette personne écrira "bague" alors qu'elle connaît l'usage du g (guerre, gamin,...) le phonème /g/ n'a donc pas la même distribution que dans notre langue. À la dictée, il devenait évident que certains phonèmes n'étaient pas perçus (on lira par exemple sous la plume de l'un d'entre eux "*je vais de demander*"), comme si les marinières y étaient sourds. Parlant la même langue semble-t-il, un invisible grain de voix dévoyait notre communication vers le mal-entendu. Sous toutes réserves, je systématiserais ces phénomènes ainsi : les syllabes en

position faible s'affaiblissent encore, ce qui se manifeste par des pertes de caractéristiques propres sous la pression du contexte phonologique, sonorisation de certaines consonnes sourdes (occlusives et chuintantes) en position intervocalique (**hélice** se dit « héli-ze ») et, symétriquement, assourdissement de la variété sonore de ces consonnes en position finale. Ainsi quelqu'un écrira : "**l'acte de vende** est encore chez le notaire" et "**ventre un terrain**" ou **t/d** sont les variantes combinatoires d'un même archiphonème /D/, tout comme le /B/ espagnol, variantes qui n'existent pas dans le système phonologique du français.

Ces caractéristiques sont proches de celles des patois du Nord, disent-ils, ce n'est pourtant ni du picard ni du wallon, et je gage que, vu leur mélange, leur transplantation et les nouveaux contacts linguistiques, quelques formes originales devraient bien avoir vu le jour pour donner naissance à un idiome propre à cette communauté.

2. L'hameçon du sens : anticipation et rétroaction

Un autre phénomène ensuite est apparu : une fois les stagiaires capables de reconnaître un petit nombre de mots, j'ai cru bon de franchir l'étape de leur écriture... sous ma dictée confiante. Surprise au lieu de restituer les syllabes des mots dans l'ordre linéaire de la chaîne articulée, celle-ci était régulièrement désorganisée en fonction d'un autre ordre, toujours le même, et ceci non pas chez l'un d'entre eux, mais chez tous les débutants, les stagiaires les plus avancés s'y associant lorsqu'ils écrivaient phonétiquement un mot jamais lu (un nom propre, par exemple). Ainsi :

Lundi s'écrira "lunid" (phonétiquement : / loëid/)

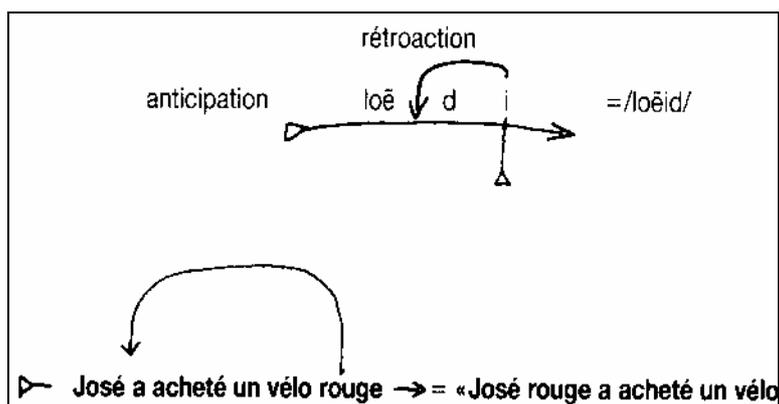
Colette "Coel(t)"

Plaît "pelle"

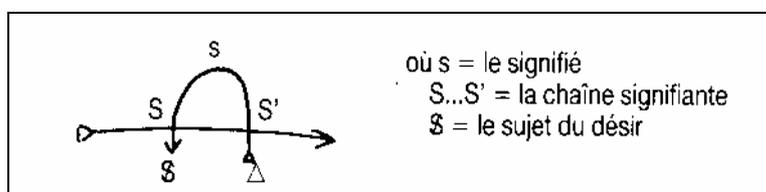
etc.

Mieux : quand, après avoir appris à reconnaître les mots, nous sommes parvenus à l'étape de les reconnaître dans un texte en remettant une phrase en ordre pour faire du sens, ceux-ci, avec la même systématisme, choisissaient le premier mot de la phrase puis le dernier pour ensuite rétablir l'ordre de la chaîne verbale et disposer les mots intermédiaires. Ces analphabètes, imperceptiblement sourds à mon latin, étaient-ils donc tous dyslexiques, toutes origines linguistiques et sociales confondues (le Comorien faisait la même faute) ?

En fait, leur impossibilité à restituer l'ordre linéaire de la chaîne démontre l'échec de la méthode syllabique et met à nu le mécanisme sémantique : faire du sens avec des signes. Le comportement de lecteur est le même, qu'il s'agisse de signes conventionnels notant des sons ou des mots entiers, ou de signes naturels, il permet, ici, au lettré de savourer une prose, là, au marinier, de s'exclamer à l'insignifiante particularité d'un bief : "Voilà, on est en Belgique !" Ce mécanisme est celui de **l'anticipation** et de la **rétroaction** : à partir d'une énigme surgie à l'amorce du mot, de la phrase, l'anticipation porte en avant de la linéarité vers le trait final qui, dégagé par la scansion (silence, frontière de mot ou de phrase) et rétroactivement rapporté sur l'initiale, nouera sa signification d'un "point de capiton" ; ainsi le /loë/ de **lundi** se distingue du /loê/ de **l'un l'autre** par le /i/ final, d'où :



Ce double mouvement est présenté par Lacan à l'aide d'un graphe qu'il compare à un hameçon : "Ce point de capiton, trouvez-en la fonction diachronique dans la phrase, pour autant qu'elle ne boucle sa signification qu'avec son dernier terme, chaque terme étant anticipé dans la construction des autres, et inversement, scellant leur sens par son effet rétroactif." ("Subversion du sujet et dialectique du désir" in *Écrits II*, Points, p.165.)



Lettrés et illettrés déploient donc la même activité pour faire du sens avec des signes, on comprendra dès lors pourquoi le terme d'illettré figure avec quelques guillemets au début de ce texte.

3. Un grain dans la syntaxe ?

- Les conjonctions.

Regarde le prix. tu c'est j'aime par travailler comme
sa. mes quand je dois le fait pour pouvoir garde
les enfants qui ont part de vie de famille.

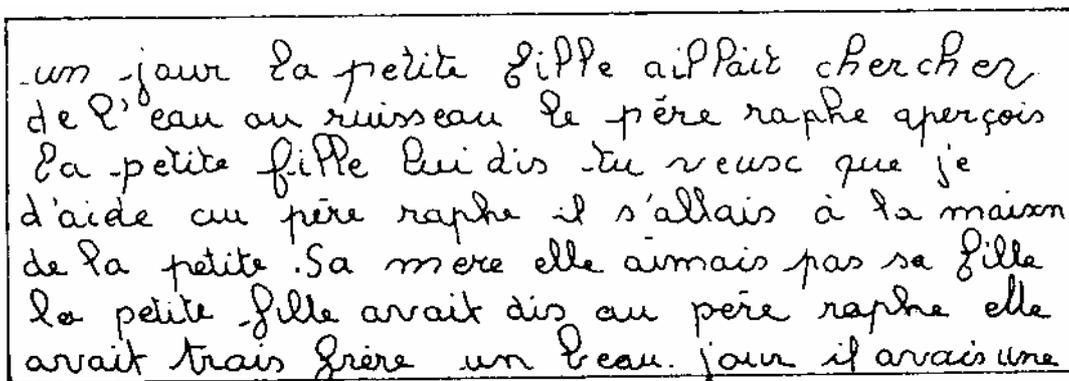
Ces lignes témoignent-elles d'une personnalité "déstructurée" ? Avant d'en venir à de telles extrémités pour justifier un confortable apitoiement, il conviendrait tout d'abord de considérer ce que met en jeu la transposition : le passage de l'oral à l'écrit ne se réalise-t-il que par la substitution d'un support à l'autre, la langue demeurant identique ; ou langue orale et langue écrite sont-elles étrangères l'une à l'autre au point que pour les tenants de la langue orale, sa doublure écrite est presque incompréhensible et vice versa, bien qu'utilisant approximativement les mêmes vocables ?

Revenons à ce **quand** dont le sens nous est soustrait : si la même personne dit "Tu viens quand ?" elle dira aussi "Tu pars le quand ?" où **quand** signifie **quel jour, quel moment** avec cette modification, fréquente dans la langue orale, que cette conjonction n'est plus

support de l'interrogation (sinon elle serait en tête de phrase), cette fonction étant réservée à l'intonation. Cette annulation de l'interrogation existe aussi dans la langue écrite : "... *quand il est venu, nous étions à table.*" où **quand** signifie **le moment où**, simplifié oralement en **le moment que**, reste une substitution partielle, elle nous mène à **du moment que**. Dès lors "... *quand je dois le faire* (sous-entendu : alors je le fais)... " peut s'entendre "«... **du moment que je dois le faire** (alors je le fais)...", usage où la conjonction de temps est utilisée en une curieuse métaphore à la place de la conséquence : c'est parce qu'elle veut garder des enfants de la DASS que cette personne est contrainte à un compromis. Inutile sans doute de préciser que ses proches la comprennent parfaitement, mais auraient-ils compris sa missive s'ils avaient tout ignoré de l'épisode raconté ?

- Les déictiques.

Voici le compte rendu d'une série TV écrit par une fille de marinier qui a eu une scolarité complète :



un jour la petite fille allait chercher de l'eau au ruisseau le père raphe aperçoit la petite fille lui dit tu veux que je t'aide au père raphe il s'allait à la maison de la petite. Sa mère elle aimait pas sa fille la petite fille avait dit au père raphe elle avait trois frères un beau jour il avait une

Cette jeune fille est capable de raconter un épisode à un spectateur qui aurait manqué un épisode de sa série favorite. Cette transposition écrite de la parole vive est incompréhensible ici parce que manquent l'intonation, la scansion, de plus les déictiques (pronoms personnels, etc.) ne sont pas soumis à la même logique.

Ces exemples me permettront maintenant de mieux différencier la langue orale de la langue écrite. La spécificité du support de l'écrit est la spatialité : une grande quantité de signes est donnée simultanément à l'œil, et ces signes, le lecteur peut les parcourir au besoin dans toutes les directions, il découle de cette propriété une nécessaire économie des significations et une progression dans leur enchaînement logique qui exclut la redondance et la répétition qui, sinon, engendreraient le contresens (d'où l'usage poétique de ces procédés). L'écrit doit donc mettre en œuvre une logique systématique qui couvre de larges ensembles (s'étendant même au-delà du paragraphe) dont les éléments (phrases, propositions, mots) sont agencés hiérarchiquement, il en découle une concordance des temps rigoureuse, une fonctionnalité sans équivoque des déictiques intégrés dans une armature syntaxique complexe qui supplée à la pauvreté expressive du support et à l'absence d'interaction avec le lecteur. Pour cette raison la langue écrite se caractérise aussi par une large explicitation des pré-requis nécessaires à la compréhension du lecteur supposé afin de l'amener aux fameux 80% indispensables à la lecture.

La langue orale, par contre, déroule linéairement la chaîne verbale, elle est donc soumise aux aléas de la saisie de la mémoire et autres **bruits** qui entravent la communication, son unité de

signification sera donc moins vaste : un micro-système (phrases courtes, peu de subordonnées) qu'elle juxtaposera pour viser l'expansion par la redondance, la paraphrase et la répétition. Ainsi, spécifiquement, une syntaxe complexe sera difficilement maniable, elle est donc simplifiée, soutenue par ses deux autres modalités non-articulées que sont l'intonation et la gestualité (c'est par leur biais que l'enfant entre dans l'articulation combinatoire de la langue). L'oral se fonde sur l'implicite : un maximum d'informations est sous-entendu, crédité par le parleur à l'auditeur qu'il connaît, tous deux appartenant à la même communauté, à la même tribu ; l'utilisation des déictiques s'en trouvera simplifiée d'autant, puisqu'on sait de qui et de quoi on parle. L'effort de communication et toute son expansion porteront alors sur les quelques informations ignorées de l'interlocuteur, celui-ci mettra en œuvre le savoir qu'on lui prête, interrompant le discours du parleur par des questions ou le scandant par des formules reprises en refrain, du "ça alors !" à la courte phrase apparemment insignifiante, formules qui font **accusé réception** aux charnières du récit : par cette concertation, l'auditeur relance le parleur dans le sens qu'il souhaite.

Si la langue orale ne connaît pas la codification écrite apportée par l'école, les usages se modifieront rapidement (cf. le **quand** supra). Nous retrouvons là les conditions qui ont amené le latin à se fragmenter en langues distinctes à travers la Romania. Il s'ensuit un enrichissement du patrimoine linguistique par la création verbale (substantivation de conjonction, métaphore de conjonction), la simplification engendrant les mêmes résultats au niveau lexical et morphologique : l'utilisation des auxiliaires poursuit ses variations séculaires («j'ai parti en retard»), simplification des verbes, reconstruction du radical : "retiendra" construit par symétrie avec **il prend** donnant **prendre**, et de là "prendrait", "comprendrait", "retiendrait", dont le participe passé est "prendu", etc., tous sont autant d'innovations et je ne parlerai pas du vocabulaire technique et quotidien.

Il est donc évident que langue écrite et langue orale ne peuvent être confondues, et gardons-nous, intellectuels, de mesurer les autres parlars à l'aune de notre latin et de leur "faire honte" : nous sommes entièrement façonnés à notre insu par l'écrit, celui inculqué par l'institution scolaire et universitaire et qui a nom "langue commune", vocable apparemment égalitaire et qui recouvre la hiérarchie la plus codée. Nous nous étonnons devant d'autres langages soi-disant déviants, alors que ces éternels Persans nous renvoient le reflet de notre propre bizarrerie : nous parlons la langue écrite et, plus nous la calquons, plus nous trouvera-t-on des talents d'orateurs, notre style parlé est en fait un style d'écrit oralisé... Cicéron n'écrivait-il pas ses discours ?

On en déduira donc que pour une personne ne communiquant que par la langue orale - ce qui est le cas de tous les illettrés au sens large - la lecturisation passe par l'apprentissage d'une langue autre, langue étrangère en quelque sorte : *"Une langue écrite n'est pas une langue orale transcrite. C'est un nouveau phénomène linguistique, autant que culturel."* (Cl. Hagège, **L'homme de paroles**, Fayard, p. 92).

III. D'UNE CULTURE DISCRÈTE À L'ÉCRITURE, INDISCRÈTE

Dans le cadre de ces remarques, si je puis opposer avec quelque certitude la langue orale à la langue écrite, je ne puis par contre opposer le parler marinier à d'autres : il se pourrait aussi que, phonologiques ou non, les particularités relevées plus haut soient le fait d'un idiome syncrétique pratiqué par une microcommunauté au sein même de la batellerie, phénomène courant puisque, même en l'absence de barrières naturelles, en Flandre par exemple, les patois se diversifient d'un village à l'autre, bien que distants de quelques kilomètres seulement. Quoi

qu'il en soit, il demeure qu'une mutation historique a eu lieu : au départ il existait une corporation batelière regroupant localement ou régionalement des individus ; celle-ci s'est transformée lorsqu'elle s'est organisée autour de la cellule familiale au siècle dernier sous la pression économique. Cette collection d'individus s'est constituée en communauté sur la base de son gagne-pain, mais aussi autour d'un support de communication qui avait largué les amarres avec la vie d' "à terre" pour gagner les grands espaces, et cela dès que la diversité des patois s'est unifiée et polie pour leur tenir lieu de terre d'accueil et de territoire, bref, de propriété... la seule d'ailleurs puisque l'artisan marinier est toujours un prolétaire en sursis, au gré du flux et du reflux des innovations industrielles : les Sociétés seules possèdent les capitaux pour acquérir du matériel moderne, elles cèdent alors leurs vieilles unités à leurs salariés qui deviennent artisans et leurs débiteurs... pour réembaucher une génération plus tard comme matelots sur leurs unités ultra-modernes.

"D'où es-tu ?", demande-t-on. "Je ne suis de nulle part", répondra le marinier; le lieu de naissance n'est jamais qu'accidentel, sa seule terre natale, indéterminable, est sa "langue" et sa culture, cet ensemble de lois non-écrites qui l'ont discrètement policé et qui le font reconnaître dans la rue à sa seule démarche. La communauté est structurée par l'oral et, à défaut de ce pouvoir institutionnel que confère l'écrit, la communauté règle ses rapports comme au temps des bergers nomades : la parole fonde son autorité sur le nom propre. En effet, le contrat tient grâce à la "parole donnée" que l'on "tope-là" pour certifier l'affaire (cf. B. Le Sueur, **Batelleries et bateliers de France**, Horvath, p. 147) – "à terre" on signe maintenant des papiers qu'on ne peut lire où le nom est remplacé par le numéro d'identification -, cette parole n'est vraie qu'en ce qu'elle se réfère à son auteur, et plus précisément à son nom, celui de sa famille, celui de son fondateur mythique que le seul **patronyme** atteste. C'est pourquoi, en retour, la famille occupe une place centrale dans cette communauté bien qu'elle ne soit pas attachée à un lieu (au **toponyme**), à la différence de la famille rurale, mais dispersée, errant au long des fleuves et des canaux. L'absence de cette base matérielle accuse encore la fonction symbolique du patronyme et de la langue qui l'anime et partant, l'attachement à la religion et à son rite (ainsi on regrettera de n'avoir pu "faire la communion" faute de savoir lire) et l'attachement à la langue vernaculaire (après dix années de scolarité), des enfants de mariniers, bien que sédentarisés, ne peuvent encore la renier, cousins imprévus des "beurs" de la deuxième génération ; (cf. ici-même : "je d'aide...").

À défaut de lieu et de son toponyme, la communauté se réapproprie imaginativement la fonction paternelle en reproduisant avec le sobriquet le geste mythique de la nomination, au point que celui-ci supplante le nom propre (il en est de même dans la communauté des prolétaires) ainsi s'appelle-t-on - le patron y condescend - même - : ici, "Gamin", "Grande Gueule", et là "Tarzan", "La Frite", "Noenœil", "Schbitt", "P'tit Bedo", "Gros Bras", "Quat'Zyeux"...

Ces us et coutumes clivent encore davantage les rapports de la communauté avec l'extérieur : une méfiance diffuse entoure tout ce qui s'organise autour de l'écrit, méfiance qui se transforme en honte, la crise aidant, lorsque la perspective du débarquement se précise. Par certains aspects, l'accès à la lecture et à l'écriture porte atteinte à la culture de la communauté, à son identité, de plus il la marginalise ; présenté de façon unilatérale ou totalitaire ("hors de l'écrit point de salut"), il éveille une légitime suspicion ; or cet apprentissage est nécessaire, il faut donc tenir compte de cet enjeu, une erreur grossière serait de le banaliser : initialement l'écriture était d' "à terre", la parole, d' "à bord" !

Marc DERYCKE